

La fiche engin est complétée au port.

ATTENTION, le "N° Engin, doit systématiquement être modifié lorsqu'il y a une modification du type d'engin utilisé (changement de type de filet GTR, GNS ...) ou s'il y a un changement de pratique sur le même engin (augmentation de la longueur du filet) : créer un nouveau numéro d'engin. Le n° d'engin est reporté sur les fiches "opération de pêche" et sur les fiches "captures accidentnelles". *Si j'utilise l'engin n°4, je reporte dans la case n° engin "4" . ATTENTION : Si deux engins sont identiques merci de faire la distinction (une ligne pour chaque engin) et non une fusion des deux en additionnant la longueur.*

Nom du bateau :

Immatriculation(s) :

*Code de l'engin : **GTN** : Trémails et filets maillants combinés **GNS** : Filets maillants calés (ancrés) **GTR** : Trémails

Composition de la ralingue haute : **PP : Polypropylène **PE** : Polyméthacrylate **PS** : Polystyrene **OTH** : Autre (préciser en commentaire)

Nom du bateau :

Immatriculation (s)

FICHE OPERATIONS DE PECHES (avec caméra)

(1) **État de la mer** : Calme < 1,25 m | agitée > 1,25 m | forte > 2,5m | très forte > 4m

Nom du bateau :

Immatriculation(s) :

FICHE OPERATIONS DE PECHE (sans caméra)

(1) État de la mer : Calme < 1,25 m | agitée > 1,25 m | forte > 2,5m | très forte > 4m

Nom du bateau :

Immatriculation(s) :

CAPTURES ACCIDENTELLES (avec ou sans caméra)

La déclaration sur le logbook électronique reste obligatoire

(1)Etat de décomposition: frais, décomposition légère, putréfié.

Code FAQ* (espèces) : DCO (dauphin commun), PHR (marsouin commun), DBO (grand dauphin), DST (Dauphin bleu et blanc), non identifié.